

Pouvez-vous bénéficier de ces aides ?

Oui si vous êtes : une collectivité, un établissement public, une association.

NB : Les particuliers ne sont pas éligibles au dispositif.

Les étapes de votre projet



Quimper
Cornouaille
Développement

Contactez-nous au 02 90 94 48 48 ou par mail
contractualisation@quimper-cornouaille-developpement.fr
www.quimper-cornouaille-developpement.fr

L'EUROPE
S'ENGAGE
EN BRETAGNE
AVEC LES FONDS
EUROPÉENS

Vous avez un PROJET ? en Cornouaille ?

Présentation des aides publiques gérées par Quimper Cornouaille Développement



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec les Fonds européens
structuraux et d'investissement

Quimper
Cornouaille
Développement

Ce document vise à éclairer les porteurs de projets - collectivités, établissements publics, associations... - sur l'accès aux aides publiques gérées par Quimper Cornouaille Développement.

Quimper Cornouaille Développement (QCD) accompagne les acteurs socio-économiques cornouillais et a pour mission essentielle de contribuer au développement durable du territoire.

L'équipe Ingénierie de projets territoriaux de QCD gère des fonds publics pour impulser et financer vos projets locaux.

NB : Les particuliers ne sont pas éligibles à ces aides publiques.



Contactez-nous
02 90 94 48 48

contractualisation@quimper-cornouaille-developpement.fr

Le Contrat de Partenariat

La stratégie

La stratégie cornouillaise de développement a été définie de manière participative avec de nombreux acteurs : élus et représentants de la société civile. Elle se décline en 4 priorités listées ci-dessous.

Ces priorités sont le socle des programmes détaillés dans les fiches ci-jointes, et les fonds régionaux et européens doivent faciliter leur mise en œuvre.

Les fonds régionaux et européens

La Région œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement de la Bretagne et de ses territoires. Elle s'appuie pour cela sur les 21 pays et l'association des îles du Ponant, espaces de projets qui maillent l'intégralité du territoire régional. La politique territoriale régionale 2014-2020 a l'ambition de croiser les orientations régionales et les priorités des pays via un contrat de partenariat Europe/Région/Pays.

L'élément nouveau de cette période de programmation est la responsabilité de la Région comme autorité de gestion des fonds européens intégrés dans le contrat de partenariat. Ce contrat engage la Région, le pays, les communautés de communes et d'agglomération qui le composent et la société civile. Ils se réunissent au sein d'un comité unique de programmation assurant le pilotage du contrat de partenariat.

LES 4 PRIORITÉS DU TERRITOIRE

- ★ Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi
- ★ Une Cornouaille maritime et touristique
- ★ Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités
- ★ Des services collectifs essentiels



FONDS RÉGION

Économie, urbanisme, loisirs, services.
2014-2020
23,5 M€



FONDS EUROPÉENS TERRITORIALISÉS

ITI FEDER*
Numérique, énergie, transports.
2014-2020
4,1 M€

DLAL*
FEADER = LEADER
Développement rural
2014-2020
1,9 M€

DLAL*
FEAMP
Filières pêche, aquaculture.
2014-2020
1,17 M€



Les crédits régionaux peuvent être cumulés avec chacun des fonds européens territorialisés.

* ITI FEDER : Investissement Territorial Intégré du Fonds Européen de Développement Régional / DLAL : Développement Local mené par les Acteurs Locaux
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural / LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
FEAMP : Fonds Européen pour les Activités Maritimes et la Pêche

LES FONDS REGIONAUX TERRITORIALISÉS



Le contrat de partenariat entre la Région et le pays de Cornouaille permet l'adaptation des politiques régionales aux spécificités de la Cornouaille.

EN CORNOUAILLE, LES FONDS RÉGIONAUX ACCOMPAGNENT LA STRATÉGIE DU PAYS :

Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi

La force motrice de l'agriculture et de l'alimentaire

Contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation
Affirmer le pôle alimentaire de Cornouaille

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

Irriguer en activités l'ensemble de la Cornouaille.

Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation

Communiquer sur les métiers et les formations : agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc.
Valoriser les compétences et ressources en formation

Une Cornouaille maritime et touristique

Le territoire de référence de la pêche

Favoriser une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse

Inciter à une diversification des activités maritimes : poissons d'élevage à terre, aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables, etc.

Un développement maîtrisé du nautisme

Favoriser le développement d'infrastructures adaptées, la mise en réseau et la gestion dynamique des ports
Promouvoir le nautisme de loisir et de compétition

Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

Valoriser le « concentré de Bretagne » que représente la Cornouaille
Améliorer l'offre d'activités de randonnée

La construction de la destination touristique Quimper Cornouaille

Irriguer la Cornouaille par la mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations
Affirmer un positionnement sur le e et m-tourisme en impliquant les professionnels du tourisme et la population

Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités

Un urbanisme qui fédère

Favoriser un rééquilibrage géographique des logements publics sociaux et de l'habitat des jeunes
Encourager le commerce dans les centralités par le développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée

Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

Privilégier la mise en réseau du territoire avec la ligne ferroviaire à grande vitesse via les pôles d'échange multimodaux
Développer des solutions de mobilités multimodales dans les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux

Services collectifs essentiels

Proposer un niveau de services attractifs dans les communes rurales et péri-urbaines : petite enfance, offre regroupée de services publics, présence commerciale minimale dans les centre-bourgs, vie associative, offre culturelle et de loisirs



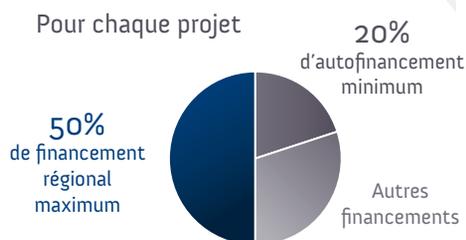
LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES FONDS RÉGIONAUX

Les projets présentés seront éligibles s'ils sont conçus selon une démarche de développement durable. Pour cela, chaque projet sera questionné autour de 4 piliers :

- Intégration au territoire
- Lien social
- Transition écologique et énergétique
- Valeur ajoutée pour l'économie locale

MODALITÉS DE FINANCEMENT

23,5 M€ de crédits régionaux sont attribués à la Cornouaille sur la période 2014-2020.



La subvention régionale sollicitée devra être égale ou supérieure à 5000€. Cette somme est ramenée à 2000€ dans le cas des associations.



EXEMPLES DE PROJETS



Animation de réseaux cornouillais : agro-alimentaire, pêche, culture, patrimoine, etc.



Aménagement de ports de plaisance, construction/réhabilitation de centres nautiques



Rénovation énergétique de logements sociaux



Équipements spécialisés et locaux mutualisés des zones d'activités



Aménagement et animation de sites naturels et patrimoniaux emblématiques



Rénovation/construction d'écoles et structures d'accueil pour la petite enfance



Communication, événementiels sur l'économie, l'emploi, le tourisme



Outils numériques



Construction de pôles multiservices à la population



Réaménagement de centres-bourgs ruraux



Construction de salles multifonctions

4 PROJETS EMBLÉMATIQUES

1 RACCORDEMENT EN EAU DE MER de la zone d'activité économique de Toul Car Bras à Treffiat-Léchiagat, Communauté de communes du Pays Bigouden Sud : 1 238 469€

2 PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL de Quimper, Quimper Bretagne Occidentale : 4 600 000€

3 CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE, Douarnenez Communauté : 600 000€

4 TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DU STADE DE FOOTBALL Guy Piriou, Ville de Concarneau : 200 000€

Quimper
Cornouaille
Développement

CONTACTS

Betty ROBERT : 02 98 10 34 11
betty.robert@quimper-cornouaille-developpement.fr
Aurélie LÉLIAS : 02 90 94 48 84
aurelie.lielias@quimper-cornouaille-developpement.fr

LE PROGRAMME ITI FEDER



Le contrat de partenariat entre la Région et le pays de Cornouaille permet l'adaptation des politiques européennes aux spécificités de la Cornouaille à travers l'Investissement Territorial Intégré du Fonds Européen de Développement Régional.

EN CORNOUAILLE, L'ITI FEDER ACCOMPAGNE LA STRATÉGIE DU PAYS :



Favoriser le développement de la société numérique

Favoriser le développement des pratiques et culture numériques : les outils spécifiques au tourisme ont été privilégiés en Cornouaille



Soutenir la transition écologique et énergétique

Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables

Réhabiliter le parc de logement résidentiel social : la réhabilitation thermique des logements situés dans les quartiers prioritaires de Quimper et Concarneau a été ciblée.

Soutenir le développement et l'articulation des différents modes de déplacements : l'aménagement du pôle d'échange multimodal de Quimper a été positionné

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen
de développement régional



LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR L'ITI FEDER

Les projets présentés seront éligibles s'ils sont conçus selon une démarche de développement durable. Pour cela, chaque projet sera questionné autour de 4 piliers :

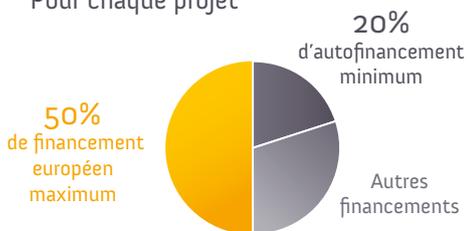
- Intégration au territoire
- Lien social
- Transition écologique et énergétique
- Valeur ajoutée pour l'économie locale et efficience



MODALITÉS DE FINANCEMENT

 **4,14 M€** de crédits européens sont alloués à la Cornouaille pour les projets sur la période 2014-2020.

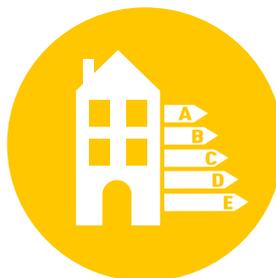
Pour chaque projet



Pour certains projets, les financements ITI FEDER peuvent être cumulés aux fonds régionaux du contrat de partenariat.

Contactez-nous avant d'engager les dépenses.

EXEMPLES DE PROJETS



Réhabilitation thermique de logements sociaux



Construction de pôle d'échange multimodal



Acquisition de matériels type borne interactive dans les lieux touristiques

LE PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER est le volet territorial du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). LEADER favorise une démarche de Développement Local porté par les Acteurs Locaux (DLAL) : c'est l'outil du développement rural.

L'approche LEADER s'articule autour de fondamentaux : une stratégie locale ; un partenariat entre acteurs publics et privés ; des approches novatrices apportant une valeur ajoutée aux territoires (en termes de méthode et/ou de contenu) ; la mise en réseau des acteurs et l'incitation aux coopérations entre acteurs et entre territoires.



EN CORNOUAILLE, LEADER ACCOMPAGNE LA STRATÉGIE DU PAYS SUR LES ACTIONS SUIVANTES :

Des filières locales sources d'emplois non délocalisables

Accompagner la production locale terre et mer

Valoriser les produits locaux d'un territoire rural et maritime ; faire émerger des filières de production et de consommation de proximité

Soutenir la transition énergétique et écologique

Valoriser la biomasse (bois, déchets, etc.) et maîtriser la consommation énergétique (habitat et transports) en favorisant la mise en réseau des acteurs, l'expérimentation et l'échange de bonnes pratiques

La construction d'une destination touristique

Structurer les activités de pleine nature

Structurer l'offre sur le territoire en accompagnant la mise en réseau des acteurs, les actions innovantes et les projets pilotes, avec une attention particulière pour la randonnée et le nautisme

Valoriser les richesses de l'identité cornouaillaise

Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels de la Cornouaille comme atouts touristiques et supports d'un cadre de vie exceptionnel

Expérimenter des démarches innovantes d'accueil touristique

Développer une nouvelle culture d'accueil impliquant population et professionnels, pour affirmer l'identité de la Destination Quimper Cornouaille

Favoriser un tourisme des 4 saisons en s'appuyant sur la vitalité du territoire tout au long de l'année

Un territoire proche et solidaire

Améliorer l'accessibilité des services de proximité à la population

Accompagner les acteurs culturels dans leurs démarches de structuration de réseaux, projets collectifs et mutualisations ; soutenir les projets fédérateurs et innovants, facilitant l'accès à la culture pour tous

Accompagner les réflexions dans les territoires intercommunaux ou intercommunautaires afin d'identifier les besoins et les solutions pour des services de proximité en milieu rural

Encourager les coopérations entre territoires

Le programme incite à coopérer avec d'autres territoires LEADER en France ou au sein de l'Union européenne. La coopération se traduit par l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et la réalisation d'une action commune

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne /

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales





LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LEADER

Outre les critères de développement durable, les projets seront examinés sur les aspects suivants :

- L'échelle de réalisation : les coopérations intercommunales et les démarches à l'échelle intercommunautaire seront encouragées
- Les démarches collectives, partenariales, la mise en réseau des acteurs, favorisant l'interconnaissance, le décloisonnement des pratiques et la mutualisation de moyens
- Le caractère innovant ou exemplaire des actions (méthode, contenu, partenariat, etc.)

LEADER permet d'expérimenter des projets dans les territoires ruraux.

Les porteurs de projets devront donc argumenter leurs dossiers dans ce sens.

Des projets réalisés uniquement sur le pôle urbain de Quimper / Ergué-Gaberic / Plomelin / Pluguffan ne sont pas éligibles au programme LEADER.

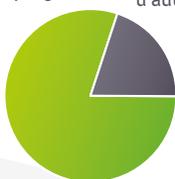
MODALITÉS DE FINANCEMENT



1,9 M€ de FEADER sont alloués à la Cornouaille pour les projets LEADER pour 2014-2020.

Pour chaque projet

80% de financement public maximum, avec un plafond de 30 000 € de FEADER



20% d'autofinancement minimum

Le FEADER ne peut intervenir qu'en contrepartie d'une autre aide publique. Pour certains projets, les financements LEADER peuvent être cumulés aux fonds régionaux du contrat de partenariat.

Contactez-nous avant d'engager les dépenses.

Quimper
Cornouaille
Développement

CONTACTS

Séverine ALLAIN : 02 98 10 34 09
severine.allain@quimper-cornouaille-developpement.fr
Valérie LE VEZO : 02 98 10 34 05
valerie.le-vezo@quimper-cornouaille-developpement.fr

EXEMPLES DE PROJETS

LEADER finance surtout des dépenses immatérielles : ingénierie, animation, coordination, expérimentation, formations-actions, études, conseils, petit équipement. LEADER ne finance pas d'investissement immobilier.



Sensibilisation à l'approvisionnement en produits locaux



Produits innovants de découvertes du patrimoine culturel et naturel



Structuration de filières concourant à la transition énergétique (bois énergie, bio déchets, biomatériaux, etc.)



Formation/initiation au Breton à destination des professionnels



Création de circuits de randonnée multi-activités



Organisation de séjours pour chaque saison



Offre de services aux plaisanciers dans les ports



Diffusion culturelle dans les communes rurales



Schéma de valorisation du patrimoine à l'échelle d'une communauté de communes



Service de transports à la demande

LE PROGRAMME VOLET TERRITORIAL DU FEAMP



Le FEAMP est le Fonds Européen dédié aux Affaires Maritimes et à la Pêche. Le volet territorial du FEAMP est un programme européen qui vise à positionner les activités de pêche et d'aquaculture au cœur du projet de développement des territoires maritimes, dans une démarche de Développement Local porté par les Acteurs Locaux. Comme LEADER, le volet territorial du FEAMP permet la mise en réseau des acteurs, incite aux projets collectifs, pilotes ou innovants pour le territoire. Ce programme se concentre sur la filière halieutique (pêche, aquaculture, filières aval) et sur son lien avec les autres activités de la zone littorale.

EN CORNOUILLE, LE VOLET TERRITORIAL DU FEAMP VISE À FAIRE DE LA CORNOUILLE LE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES. LA STRATÉGIE COMPORTE 3 AXES STRATÉGIQUES DÉCLINÉS EN 6 FICHES ACTION :

Un environnement et des conditions favorables au développement des activités halieutiques

S'assurer de disposer d'espaces adaptés aux besoins de la filière, dans une approche concertée

Doter le territoire d'espaces de production et transformation des produits halieutiques, adaptés aux besoins des entreprises et acceptés par l'opinion publique

Améliorer les connaissances sur le milieu marin et encourager les bonnes pratiques

Agir localement pour améliorer et pérenniser la productivité du milieu marin : actions sur les sources terrestres de dégradation de la biodiversité marine et de la qualité des eaux, mesures exemplaires de gestion des pêcheries, sensibilisation du grand public...

Une valeur ajoutée renforcée tout au long de la filière

Favoriser les projets renforçant la valeur ajoutée et l'innovation au sein de la filière

Favoriser le développement de produits adaptés aux nouvelles attentes des clientèles, innovants, reproductibles sur le territoire : sécurité alimentaire, mode de

commercialisation, marketing... Afin de permettre aux professionnels d'améliorer leurs revenus.

Une stratégie de promotion des formations et des savoir-faire halieutiques

Promouvoir l'insertion et l'orientation vers les métiers halieutiques

Attirer davantage de jeunes vers les métiers halieutiques, et favoriser le recours à ces emplois dans les démarches locales d'insertion professionnelle.

Structurer la mise en tourisme de la filière en cohérence avec la destination touristique Quimper Cornouaille

Conforter et structurer l'offre grand public de découverte des filières halieutiques, la connecter aux réalités des métiers et aux connaissances des scientifiques

Encourager les coopérations entre territoires

Le programme incite à coopérer avec d'autres territoires DLAL FEAMP en France ou au sein de l'Union européenne. La coopération se traduit par l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et la réalisation d'une action commune

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen
pour les affaires maritimes et la pêche

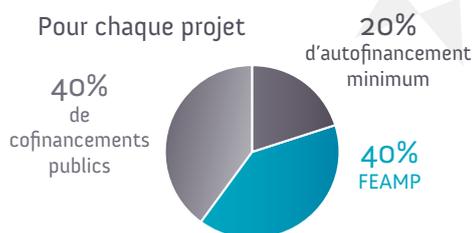


LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE VOLET TERRITORIAL DU FEAMP

- Les démarches collectives, partenariales, la mise en réseau des acteurs, favorisant l'interconnaissance, le décloisonnement des pratiques et la mutualisation de moyens
- Le caractère innovant ou exemplaire des actions (méthode, contenu, partenariat, etc.)
- Dans le cadre d'une demande de subvention FEAMP sur des événements : les événements nouveaux (éventuellement sur une période de 3 ans) sont éligibles. Dans le cas d'événements récurrents, seule la dimension nouvelle (périmètre, contenu) est éligible au DLAL FEAMP

MODALITÉS DE FINANCEMENT

 **1,17M€** de FEAMP est alloué à la Cornouaille sur 2014-2020.



80% de financement public maximum (plafond non défini à ce stade).

Le FEAMP intervient toujours en contrepartie d'une aide publique, avec la répartition suivante : 50% de FEAMP ; 50 % d'autres aides publiques (Région, Département, Communautés de communes...)

Pour certains projets, les financements du volet territorial FEAMP peuvent être cumulés aux fonds régionaux du contrat de partenariat.

Un plafond de 50 000 € de DLAL FEAMP par projet a été fixé, bonifié à 75 000 € en cas de projet de déroulement ou de portée à minima intercommunautaire.

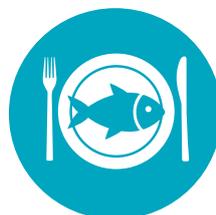
Quimper
Cornouaille
Développement

CONTACT

Chargé de mission Mer - DLAL FEAMP : 02 98 10 34 07
contractualisation@quimper-cornouaille-developpement.fr



EXEMPLES DE PROJETS



Mise en place de circuits de proximité en produits de la mer dans la restauration collective



Démarche de concertation en amont de nouveaux projets aquacoles, en lien avec les scientifiques



Ateliers marketing pour les entreprises de transformation des produits de pêche et d'aquaculture



Salon de promotion des métiers de la mer et du littoral



Étude de faisabilité pour une nouvelle valorisation des ressources marines vivantes



Formation au patrimoine culinaire des produits de la mer pour les professionnels du tourisme